

PROGRAMME DES MÉDICAMENTS, TECHNOLOGIES ET SERVICES PHARMACEUTIQUES (MTAPS) DE L'USAID

Accès amélioré. Services améliorés. Meilleurs résultats de santé.



Administration des outils d'évaluation à l'équipe de PCI de Kalabancoro (Crédit photo : Dr Famory Samassa)

Les Principaux Facteurs Favorables au Bon Fonctionnement des Comités de Prévention et Contrôle des Infections

Note Technique Avril 2022 | MALI

HISTORIQUE

Contexte

Le Mali est un pays d'Afrique de l'Ouest confronté à une crise sociopolitique, institutionnelle et sécuritaire depuis 2012. À cela s'ajoute un système de santé fragile avec des ressources techniques insuffisantes pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population.

En 2017, l'Évaluation Externe Conjointe (EEC) menée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Règlement Sanitaire International (RSI) pour le Mali dans le domaine de la prévention et du contrôle des infections (PCI) a mis en évidence trois domaines clés à renforcer : (1) la révision et la mise en œuvre du plan

national de PCI dans les établissements de santé ; (2) la mise en place d'un système de surveillance de la transmission de l'infection des groupes à haut risque dans les hôpitaux ; et (3) la mise en place de comités de PCI dans les établissements de santé. Pour l'EEC de la PCI de 2017, le Mali a obtenu un score de 2 sur 5, c'est-à-dire « une capacité limitée », mais le score aurait été inférieur si le travail n'avait pas été effectué dans le secteur de la santé humaine. Ces progrès limités incluent l'élaboration d'un plan stratégique de prévention des infections nosocomiales dans les établissements de santé, d'un plan stratégique national pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH), et d'un ensemble minimal d'activités WASH pour les établissements de santé. Cependant, à l'exception de

ces documents, il n'existe au Mali aucun programme national de PCI couvrant à la fois les secteurs de la santé humaine et de la santé animale.

Malgré les progrès réalisés par le Mali concernant la résolution des problèmes liés à la PCI dans le secteur de la santé humaine, il reste encore beaucoup à faire pour élaborer et mettre en place un programme national de PCI, y compris la mise en place de comités de PCI. C'est dans ce cadre que le programme des Médicaments, Technologies et Services Pharmaceutiques (MTaPS) a apporté une assistance : ce programme est financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) pour la période comprise entre septembre 2018 et septembre 2023. Le programme soutient le gouvernement du Mali pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens (RAM) à travers l'amélioration de la PCI, l'optimisation de l'utilisation rationnelle des antimicrobiens, et une coordination multisectorielle nationale efficace pour la lutte contre la RAM.

Énoncé du problème/défi

L'absence de comités de PCI dans les établissements de santé est l'un des problèmes clés identifiés lors de l'EEC sur le RSI menée par les experts de l'OMS en 2017 au Mali. L'absence de comités de PCI fonctionnels dans les établissements de santé est un véritable frein à la lutte contre les infections associées aux soins (IAS) et la RAM. Les IAS constituent l'une des causes de la prolongation des séjours hospitaliers des patients (complications de la maladie et augmentation des coûts liée aux soins dans les établissements de santé).

L'augmentation des IAS dans les établissements de santé est aussi synonyme de baisse de qualité de soins.

ACRONYMES

ANEH	Agence Nationale d'Évaluation des Hôpitaux
CTHS	Comité Technique d'Hygiène et de Sécurité
DGSHP	Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique
EEC	Évaluation Externe Conjointe
IAS	infections associées aux soins
MTaPS	Médicaments, Technologies et Services Pharmaceutiques
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PCI	prévention et contrôle des infections
RAM	résistance aux antimicrobiens
RSI	Règlement Sanitaire International
TDR	terme de référence
USAID	Agence des États-Unis pour le Développement international

La PCI est l'un des axes stratégiques majeurs du programme USAID MTaPS au Mali. Le but recherché par MTaPS est d'appuyer le gouvernement du Mali afin d'améliorer la PCI au niveau national et principalement dans les établissements de santé.

Engagement des parties prenantes

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de PCI, le programme USAID MTaPS soutient les structures nationales, comme la Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique (DGSHP), à travers sa sous-direction de l'hygiène publique et de l'assainissement, le groupe de coordination multisectorielle nationale de lutte contre la RAM, et les établissements hospitaliers du Mali. Le programme collabore avec les partenaires comme l'UNICEF, OMS, et les autres projets de santé financés par l'USAID au Mali. Le but de cette collaboration est de mutualiser les efforts pour l'atteindre les objectifs communs afin d'améliorer la PCI au Mali.

TECHNIQUE

Approche stratégique/processus

Pour mettre en place des comités PCI dans les établissements de santé, USAID MTaPS a soutenu le groupe de coordination multisectorielle nationale de lutte contre la RAM à travers la DGSHP. Cette activité s'est déroulée en suivant les étapes ci-dessous:

Revue et élaboration de documents sur la PCI

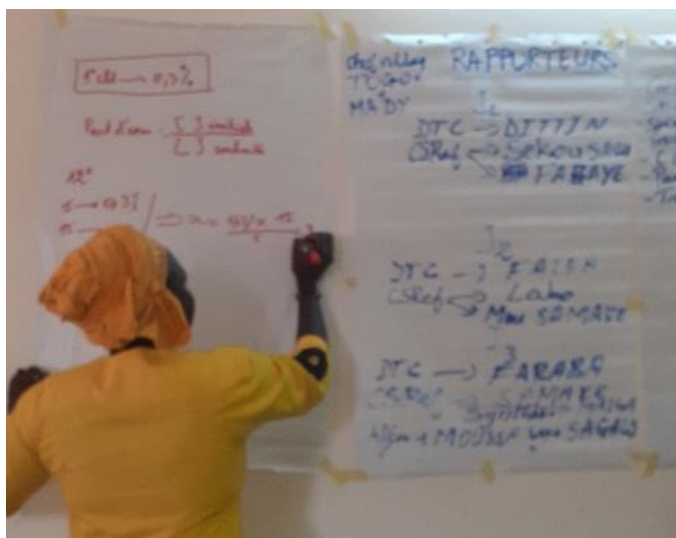
MTaPS a aidé la DGSHP, en collaboration avec des partenaires techniques et financiers internationaux, comme l'OMS, l'UNICEF, et IntraHealth International, à procéder à une revue des directives nationales de la PCI pour la santé humaine qui ont été mises à jour pour tenir compte des nouvelles recommandations de l'OMS. Ce soutien a impliqué le développement d'une série de documents, notamment la préparation des termes de référence (TDR) pour la mise en place des comités de la PCI qui précisent leurs membres, leurs rôles et leurs responsabilités. Des recommandations pour la mise en œuvre de la PCI ont été fournies, avec notamment un guide du facilitateur, un manuel du participant, et des outils de travail qui ont été regroupés dans une boîte à outils commune. Cette boîte à outils a également été adaptée pour être utilisée dans le contexte de la

pandémie de la COVID-19. Elle est l'un des documents de référence pour la formation sur la PCI/COVID-19 dans le pays.

La disponibilité de ces termes de référence sur la PCI est une première au Mali. Ils permettent d'assurer la disponibilité d'outils de qualité, d'harmoniser les soins de santé sur tout le territoire, et de faciliter le transfert de compétences au niveau des établissements de santé pour le renforcement de capacités des professionnels de santé et des étudiants. Tous ces documents ont été validés par les différents acteurs de la PCI au niveau national.

Choix des membres des comités de PCI

MTaPS a soutenu la DGSHP dans l'envoi de courriers à 16 établissements de santé sélectionnés pour désigner des membres du comité de PCI qui seront formés en matière de PCI conformément aux TDR pour la création de comités de PCI qui définissent les critères de sélection des membres du comité ainsi que leurs rôles et leurs responsabilités. Un suivi a été mené par MTAps pour obtenir la réponse de ces organisations. Les responsables des 16 établissements de santé ont transmis des notes de service pour la création des comités de PCI tout en désignant les membres de leurs comités de PCI sur la base des critères de sélection établis.



Démonstration des participants du Centre de santé de référence de Kéniéba sur le calcul de la formule de dilution du chlore lors de la formation des membres du Comité de Prévention et de Contrôle des Infections. (Crédit photo: Dr Famory Samassa)

Visite de terrain pour la formation et l'évaluation de base des composantes de la PCI

Elle a été menée par la DGSHP en collaboration avec l'OMS, l'UNICEF, et l'Agence Nationale d'Evaluation des Hôpitaux (ANEH), et avec l'appui technique et financier d'USAID MTaPS. Cette activité a permis la formation des membres des comités de PCI dans les 16 établissements à travers les modules nationaux de formation développés avec l'appui de MTAps. Ces membres formés ont évalué les composantes de la PCI au sein de leur établissement en utilisant les outils de l'OMS (scorecard COVID-19, Infection Prevention and Control Assessment Framework at the Facility Level [IPCAF], et l'outil d'auto-évaluation de l'hygiène des mains), sous la supervision de l'équipe des formateurs.

Les résultats obtenus ont été utilisés par les comités de PCI pour élaborer des plans d'action dans le domaine de la PCI dans chacun des établissements de santé soutenus par MTAps.

Suivi des comités de PCI et surveillance des plans d'action

Avec l'appui de MTAps, à travers sa sous-direction de l'hygiène publique et de l'assainissement, et en collaboration avec l'ANEH, la DGSHP a mené des activités de supervision dans les 16 établissements. Dans le contexte de la COVID-19, ces activités de suivi ont été renforcées par des réunions virtuelles. Durant ces



Démonstration des participants du Centre de santé de référence de Kéniéba sur la technique de lavage de mains au savon lors de la formation des membres du Comité de Prévention et de Contrôle des Infections. (Crédit photo: Dr Famory Samassa)

Tableau I. Situation des comités de PCI dans les sites appuyés par MTaPS

MTaPS a soutenu la formation de 45 personnes au niveau national (36 hommes et 9 femmes) et de 95 prestataires de soins dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou sur Nom des établissements de santé	Points forts	Points à améliorer
Hôpital du Mali Centre Hospitalier Universitaire du Point G Hôpital Gabriel Touré Hôpital Luxembourg Hôpital Mali Gavardo Hôpital dermatologique Hôpital de Kayes Centre de référence en matière de santé (CSREF) de Yelimané CSREF Kéniéba Hôpital de Kati CSREF Kalabancoro CSREF Kangaba Hôpital de Sikasso CSREF Bougouni CSREF Koutiala Hôpital de Ségou	Disponibilité d'un comité de PCI fonctionnel	Rien à signaler

activités, des informations ont été partagées sur l'état de mise en œuvre des activités des plans d'action ou des activités d'amélioration et sur la fonctionnalité des comités dans les 16 établissements de santé.

Résultats et réalisations

la PCI. L'ensemble des participants ont apprécié la formation, et en ont tiré des avantages pour leur travail quotidien.

Le Tableau I résume la situation des comités de PCI dans les établissements de santé soutenus par USAID MTaPS. Les 16 établissements de santé soutenus par MTaPS disposent désormais de comités de PCI avec une note de service désignant les membres, leurs rôles et leurs responsabilités. Les comités disposent aussi de documents et d'outils de référence pour renforcer leurs capacités et évaluer les interventions en matière de PCI dans les établissements de santé.

Les rencontres virtuelles et les supervisions ont permis d'assurer un suivi efficace. Ainsi, tous les comités de PCI se sont régulièrement réunis et ont rédigé des comptes-rendus de leurs réunions. Les 16 établissements de santé appuyés par le projet USAID MTaPS ont commencé à mettre en œuvre leur plan d'action, atteignant des taux de réussite compris entre 16 % et 85 %.

APPLICATION

Leçons apprises

L'appui de MTaPS a été une réussite dans l'ensemble car les 16 établissements de santé soutenus disposaient tous de comités de PCI, de personnel formé en PCI, et d'un plan d'action de renforcement des capacités mis en œuvre.

Au Mali, l'équipe MTaPS a su trouver une astuce pour faciliter la mise en place des comités de PCI dans les établissements de santé. Le Mali disposait déjà d'une loi hospitalière (Loi Hospitalière Numéro 02-050 du 22 juillet 2002) autorisant la création de « Comités Techniques d'Hygiène et de Sécurité (CTHS) ». Cependant, les rôles et les responsabilités du CTHS n'étaient pas définis. C'est dans ce cadre que MTaPS a soutenu la DGSH dans l'élaboration des TDR du CTHS en y ajoutant le comité de PCI avec une définition claire des rôles et responsabilités du comité selon les recommandations de l'OMS.

Les comités de PCI (ou CTHS) jouent un rôle très important dans la prévention des infections au niveau des établissements et plus précisément dans la lutte contre les IAS. Mais à cause des ressources limitées du projet MTaPS, les comités n'ont pu être mis en place que dans 16 établissements de santé. L'idéal serait de pouvoir disposer de comités de PCI dans tous les établissements

de santé du Mali. MTaPS encourage la DGSHP à continuer dans cette voie.

Rentabilité

Initialement, l'appui du projet MTaPS pour la mise en place de comités de PCI concernait cinq établissements de santé au Mali. Mais avec l'avènement de la COVID-19, les objectifs ont changé et le projet est alors passé de 5 à 12 établissements de santé en 2020, et de 12 à 16 établissements de santé en 2021.

Viabilité

Le projet MTaPS a formé des formateurs nationaux en matière de PCI issus de toutes les structures centrales et régionales clés du ministère de la Santé, comme la DGSHP, l'Institut National de Santé Publique, l'ANEH, les DRS, les hôpitaux, ainsi que les partenaires comme l'OMS et UNICEF, afin de permettre la continuité des formations en PCI au niveau des prestataires sur le terrain. De plus, MTaPS a formé les membres de comité de PCI au sein des 16 établissements de santé sur les modules de PCI et les outils d'auto-évaluation en matière de PCI de l'OMS, ainsi que dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action pour l'amélioration continue de la qualité des services. Les ressources humaines formées par MTaPS au Mali sont déjà prêtes à prendre le relais à la fin du projet. MTaPS a développé et installé des modules d'apprentissage en ligne en matière de PCI sur les plateformes de la DGSHP de la faculté de médecine, et de l'Institut national de la formation en sciences de la santé. Cet outil d'apprentissage en ligne permettra de former en continu les prestataires de service même après la fin du projet MTaPS.

Facteurs de réussite

Pour atteindre les différents résultats, le soutien MTaPS est passé par plusieurs étapes :

- La collaboration avec le ministère de la Santé à travers la DGSHP pour la coordination des activités.
- La planification conjointe des activités de PCI avec le ministère de la Santé et les autres partenaires.
- La mise à jour des modules de formation, la mise en place des comités de PCI, et la formation en PCI des membres des comités.

- L'évaluation des établissements de santé en matière de PCI à l'aide des outils de l'OMS et en élaborant des plans d'amélioration de la PCI.
- L'organisation de missions de supervision sur le terrain et de réunions de suivi virtuel des activités pour permettre une amélioration continue de la qualité.

Défis

Le défi majeur auquel était confronté MTaPS pour la mise en place des comités de PCI dans les établissements de santé était la pandémie de COVID-19. Cette pandémie a entraîné le ralentissement des activités en raison « des restrictions de rassemblement » imposées par le gouvernement du Mali. Afin de relever ce défi, MTaPS a formé les membres des comités en petits groupes dans le respect des mesures barrières.

Recommandations et étapes suivantes

À partir des résultats obtenus par le projet MTaPS dans ses zones d'intervention au Mali, les recommandations suivantes ont été formulées :

Recommandations	Responsables
Étendre la mise en place des comités de PCI aux autres établissements de santé du Mali	Ministère de la Santé du Mali ; partenaires techniques et financiers
Former les membres des comités de PCI dans les autres établissements de santé du Mali	
Superviser les activités des comités de PCI après leur mise en place dans les établissements de santé pour garantir leur fonctionnalité	



Démonstration des participants de l'Hôpital du Mali et au Centre de Santé de Référence de Kéniéba sur la préparation des solutions chlorée et la technique des trois seaux. (Crédit photo : Dr Famory Samassa)

Conclusion

Conformément à la mission du projet MTaPS au Mali, les objectifs fixés ont été atteints. Tous les établissements sélectionnés ont pu bénéficier de la mise en place des comités de PCI malgré quelques lacunes de fonctionnement identifiées sur certains sites. L'ensemble des établissements de santé ont progressé dans la mise en œuvre de leur plan d'action en matière de PCI.

Étapes suivantes

Étapes suivantes	Responsables
Superviser les activités des comités de PCI déjà mises en place par MTaPS dans les établissements de santé pour pérenniser les acquis et améliorer la mise œuvre des activités de PCI	Ministère de la Santé du Mali ; partenaires techniques et financiers

Remerciements

Merci au personnel de MTaPS Mali pour son soutien dans l'élaboration de ce dossier technique.

Auteurs

Cette publication a été rédigée par le Dr Famory Samassa, Conseiller Technique Principal, MTaPS et le Dr Safoura Berthe, Directrice de Projet, MTaPS

Pour plus d'informations veuillez contacter memory@msh.org



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN

Ce document est rendu possible grâce au généreux soutien du peuple américain à travers le contrat no. 7200AA18C00074. Le contenu est de la responsabilité de Management Sciences for Health et ne reflète pas nécessairement l'avis de l'USAID ou du Gouvernement des États-Unis.